VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mme Victorine Lewis, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St-Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le troisième jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Bégnis et Barthelemew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant E. Benny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 113 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le séparant du lot No 7, et 113 pieds 10 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne en côté, et 33 pieds 2 pouces et 1 ligne dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre George W. Cogan pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à son entrée sur l'allée St-Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le troisième jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Bégnis et Barthelemew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant E. Benny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 113 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le séparant du lot No 7, et 113 pieds 10 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne en côté, et 33 pieds 2 pouces et 1 ligne dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Joseph Catalanotte, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, situé dans la Troisième District de ladite ville, dans l'îlet No 146, borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architecte, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. H. Pilié, décédé voyer de ladite ville, le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Pandesonque, jadis notaire en la dite ville, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 126 pieds 1 pouce et 2 lignes à la rue Architecte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantage y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William B. Fahey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 124 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ouragan, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 140 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Ouragan.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Huitième District de cette ville, dans l'îlet No 58 dans Hartzville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette, désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations consistent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine office 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochelaye et Tonti, les quels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27 10" 5"" de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"" de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"" de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"" de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27 10" 5"" de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"" de profondeur.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619 81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothécaire et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de John F. Mahoney, notaire, en date du 9 mars 1899, enregistré livre 180 folio des propriétés avec privilège de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Semat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29—juil 7 14 21 28 à date

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples.
1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 8 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division E.—No 64,753.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'îlet No 230 borné par les rues Lesseps, Frances, Grandhommes, maintenant Dauphine et Crepe maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes [5 1/2] de face à la rue Lesseps par cent huit [108] pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. B. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier. JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1826 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 110 pieds, dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatre-vingt dix pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage deux au rez-de-chaussée allée cour citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis notaire.

Hereard Titche, avocat.
22 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'enseigne Hickory,

ET

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Mélançon, femme de Camper Wilson, versus son mari.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 246, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Cohn désigné par le No 22 sur un plan de 2093 lots de terre dans Carrollton, fait par Castaing et Cabes, daté le 16 mars 1866, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant galerie en la façade et le côté et cinq chambres, cabinet, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en pieux. Ville est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Semat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

J. P. Recker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX.

Emplacements de valeur du Sixième District pour bâtir.

Vingt-quatre lots de terre, sur l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Octavie et Annonciation, devant être subdivisés. Ne manquez pas cette occasion JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans l'affaire de la succession de Joseph Adams, No 64,354, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 5 juillet 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent, en congé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Vingt-quatre, certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet No 129, borné par les rues Tchoupitoulas, Octavie, Jersey, maintenant Annonciation, et l'avenue Peters, désignés sur un devis fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 18 mai 1901, désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X et Y, et mesurant chacun d'après ledit devis comme suit, à savoir:

Lots "B" et "C" mesurant chacun trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds et six pouces. Lots D, E, F, et G, mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue Peters sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds six pouces. Lots H, I, J, K, L, M, N et O mesurant chacun trente et un pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Lot H formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters. Lot P ferme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Octavie et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Octavie de cent vingt pieds. Lots Q, R, S et T mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent quarante et un pieds six pouces. Lots U, V, W, mesurant chacun trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinq pieds six pouces; Lot X fermant l'encoignure des rues Octavie et Annonciation et mesurant trente et un pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Annonciation de cent cinq pieds et six pouces. Lot Y mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt deux pieds quatre pouces et une ligne.

Les dits lots sont composés des lots désignés sur le plan original de Hitzerville par les numéros un à vingt-six inclusivement et furent acquis comme suit: lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et la moitié la plus près de l'avenue Peters des lots 5 et 18 par Joseph Adams par achat de Jos. D. Taylor, d'après un acte pardevant G. G. Rabentisch, notaire le 13 de —— 1887; enregistré livre des transferts 124, folio 897; lots 1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et la moitié la plus près de la rue Octavie des lots 5 et 18, par Joseph Adams par achat de Anthony Bochr par acte pardevant G. G. Krennberger, notaire, le 12 sept. 1898, enr. livre des transferts 170, folio 755.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, et devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur. Acte de vente pardevant G. G. Krenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 juillet—7 14 21 28—août 4 8

Succession de Ferdinand E. Earhart

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,490—Division E—Attendu que Elisabeth M. Earhart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand E. Earhart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. H. Ferguson, avocat.
17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

—SUR—

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RÉSIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A. KERNAN,

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 28 juin 1901 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 521 et 523 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, ayant en mesure française vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur: borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve Ti. Labarre et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dusuau et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1124 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc., les premier et deuxième étages contenant dix chambres, galerie devant et derrière, vestibule, etc. La maison est louée $25 par mois.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1139 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Moyne et Hôpital, désigné par la lettre A sur un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville en date du 18 février 1854, et annexé à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, en date du 26 avril 1854, et par le numéro un du plan original de Joseph Pilié voyer en date du 24 janvier 1845, e annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, alors un notaire, en 7e jour d'Avril 1825. Lequel dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital dans ledit îlet et mesure trente pieds deux pouces et deux lignes de face sur la rue Bourbon par cent vingt-cept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1132 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages contenant au rez de chaussée, vestibule, salons doubles, salle à manger et trois chambres, citerne, cour dans le fond, à premier étage contenant six chambres, galerie devant et derrière, etc. Le tout de première condition. Se loue pour $25 par mois.

8. RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES Nos 1015 et 1017 RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES REMPARTS ET BOURGOGNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts. Ledit lot mesure quarante pieds neuf pouces de face à la rue Hôpital, quarante et [illegible] dans le fond; cent vingt pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts et sur l'autre ligne de côté quatre vingt pieds de profondeur sur une ligne droite, auquel point elle court cent pouces et cinq lignes vers la rue Bourgogne et s'étend en une autre profondeur de quarante pieds un pouce et cinq lignes. Et laquelle dite propriété est connue par les numéros municipaux 1015 et 1017 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en briques et ardoisée, contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse avec deux chambres de chaque côté; la cour a une citerne et un hangar de chaque côté avec allées, etc; se loue $10 par mois de chaque côté.

9. DOUBLE BATISSE EN BOIS Nos 1109 ET 1111 RUE HOPITAL, ENTRE REMPARTS ET ST. CLAUDE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital [ou Chemin du Bayou], Quartier, Remparts et St Claude, mesurant quarante cinq pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Hôpital [ou Chemin du Bayou]; quarante et un pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond; cent onze pieds, trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude et cent onze pieds, six lignes de profondeur sur la ligne de côté, et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1109 et 1111 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois avec devanture plâtrée, la maison contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc. Se loue $10 de chaque côté, par mois.

10. LA BATISSE DOUBLE EN BOIS Nos 1113 ET 1115 RUE HOPITAL ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, St Claude et Quartier, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de cent neuf pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1113 et 1115 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois couverte en ardoises, contenant de chaque côté allée, trois chambres et galerie dans le fond; bâtisse dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne etc. La maison a la devanture plâtrée, se loue $10.00 par mois de chaque côté.

11. LA BATISSE SIMPLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES Nos. 815 ET 817 RUE N. REMPARTS ENTRE LES RUES STE. ANNE ET DUMAINE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Ste Anne, Dumaine et St Claude et mesurant (dit lot) en mesure française trente pieds six pouces de face sur la rue Remparts par une profondeur de cent-seuf pieds entre lignes parallèles mesure américaine. Et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 815 et 817 rue Nord Remparts.

Les améliorations comprennent la jolie résidence simple en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée salons doubles, salle à manger, escalier et deux chambres à coucher, galerie sur le devant, vestibule et quatre chambres au premier étage; aussi une bâtisse dans le fond avec trois chambres à chaque étage, cour ayant citerne, chambres à bains, allée, etc. Se loue $30 par mois.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

BOURBON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, désigné comme le No 21 de l'îlet No 61, ledit lot No. 21 mesurant dix-neuf pieds de face sur la rue Bourbon par soixante-quatre pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 626 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office; et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc.; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $14 par mois.

6. SUBSTANTIELLE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1134 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, ayant en mesure française vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur: borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve Ti. Labarre et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dusuau et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1134 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc., les premier et deuxième étages contenant dix chambres, galerie devant et derrière, vestibule, etc. La maison est louée $25 par mois.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1139 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Moyne et Hôpital, désigné par la lettre A sur un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville en date du 18 février 1854, et annexé à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, en date du 26 avril 1854, et par le numéro un du plan original de Joseph Pilié voyer en date du 24 janvier 1845, e annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, alors un notaire, en 7e jour d'Avril 1825. Lequel dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital dans ledit îlet et mesure trente pieds deux pouces et deux lignes de face sur la rue Bourbon par cent vingt-cept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1132 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages contenant au rez de chaussée, vestibule, salons doubles, salle à manger et trois chambres, citerne, cour dans le fond, à premier étage contenant six chambres, galerie devant et derrière, etc. Le tout de première condition. Se loue pour $25 par mois.

8. RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES Nos 1015 et 1017 RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES REMPARTS ET BOURGOGNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts. Ledit lot mesure quarante pieds neuf pouces de face à la rue Hôpital, quarante et [illegible] dans le fond; cent vingt pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts et sur l'autre ligne de côté quatre vingt pieds de profondeur sur une ligne droite, auquel point elle court cent pouces et cinq lignes vers la rue Bourgogne et s'étend en une autre profondeur de quarante pieds un pouce et cinq lignes. Et laquelle dite propriété est connue par les numéros municipaux 1015 et 1017 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en briques et ardoisée, contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse avec deux chambres de chaque côté; la cour a une citerne et un hangar de chaque cô